

Table ronde : Sortir de la prostitution : enjeux et défis

5 octobre 2015, Montréal

CLES et Maison de Marthe

L'Amicale du Nid, un accompagnement social global spécifique des personnes en situation de prostitution, vers l'insertion sociale et professionnelle.

Geneviève Duché¹

Hélène de Ruggy²

La prostitution :

La prostitution doit être reconnue comme un fondement du système plus vaste de subordination patriarcale des femmes. L'appropriation du corps des femmes a toujours été l'enjeu des rapports sociaux de sexe. La liberté de contraception et de l'interruption volontaire de grossesse, la pénalisation du viol, du harcèlement sexuel, la réforme du code civil pour égaliser les conditions dans le mariage, la lutte contre les violences dans le couple, la reconnaissance et la pénalisation du viol dans le couple sont des progrès incontestables pour les droits des femmes et vers l'égalité, obtenus grâce aux luttes féministes. Lutter contre la prostitution doit faire partie du combat féministe.

Lutter contre la prostitution c'est refuser que les femmes soient réduites à un sexe, c'est refuser que leur corps soit un bien disponible, que leur humanité soit niée, c'est refuser que le plaisir d'un groupe d'hommes passe par le goût et la pratique de la domination et de la violence à l'égard d'enfants, de femmes et d'hommes ; c'est construire une société d'égalité et de liberté sexuelle, de libération et d'échanges de désirs dans le respect de l'autre.

Les personnes en situation de prostitution sont des victimes d'une violence sexuelle, psychologique et économique. Elles subissent un cumul de violence, la passe elle-même, un viol tarifé, et les violences de la situation de prostitution, viols, violences physiques, insultes, stigmatisations etc. Elles subissent un continuum de violences de l'enfance et de l'adolescence à l'âge adulte (inceste, violences sexuelles, psychologiques et physiques, abandons etc.), Et ce, quelle que soit la forme de la prostitution.

Les conséquences de la prostitution sur la santé des personnes prostituées sont désastreuses et les barrières pour en sortir sont fortes et nombreuses dont la précarité, les addictions, l'isolement, l'emprise des proxénètes et des réseaux. L'accompagnement des personnes prostituées vers l'insertion sociale et professionnelle nécessite des professionnel-les formé-es

¹ Présidente de l'Amicale du Nid

² Déléguée générale de l'Amicale du Nid

spécifiquement pour cette violence mais a de nombreux points communs avec l'accompagnement des femmes victimes d'autres types de violences.

La lutte contre le système prostitutionnel est donc partie intégrante de la lutte contre les violences faites aux femmes ; il est urgent que la proposition de loi de renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel soit votée en France.

L'Amicale du Nid est une association à but non lucratif de droit privé, laïque et indépendante de tout parti ou organisation, qui s'est donné un projet associatif abolitionniste, qui combat pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, contre l'homophobie, la transphobie et toutes les formes de discriminations. Elle a deux missions essentielles accomplies par des professionnels de l'intervention sociale et de la santé :

-Aller à la rencontre et accompagner les personnes (adultes et mineur-es) en situation de prostitution ou en risque de prostitution vers une insertion sociale et professionnelle

Plus de 5000 personnes par an

-Organiser des actions de prévention de la prostitution notamment auprès des jeunes, et des actions sensibilisation et de formation sur le système prostitutionnel : 2000 personnes concernées par an.

L'association est la plus importante en France en termes de nombre de personnes accompagnées par des professionnel-les.

Créée en 1946 par un prêtre (comme beaucoup d'associations caritatives ou de solidarité en France), l'Amicale du Nid a progressivement inscrit son action dans la politique sociale de l'Etat français. Particulièrement à partir de 1960, date à laquelle la France ratifie la convention internationale de décembre 1949 intitulée « pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui ». Dès le préambule de cette convention les intentions sont claires : « considérant que la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution, sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille, de la communauté... ».

L'abolitionnisme est le seul régime concernant la prostitution fondé sur un texte international.

La France avait fermé et interdit les maisons closes en 1946 et mis fin ainsi à son régime réglementariste pour un régime sanitariste, les personnes prostituées restaient fichées, contraintes à des contrôles médicaux et le racolage actif était interdit.

Les ordonnances du gouvernement français de 1960 mettent en place la pénalisation de toute forme de proxénétisme (même le proxénétisme hôtelier) , des moyens pour prévenir la prostitution et pour venir en aide et « réinsérer » les personnes prostituées. (Notamment projet de création d'un service de réinsertion sociale pour les personnes prostituées dans chaque département avec un budget départemental, avant décentralisation. Après la décentralisation

française de 1982, le financement reste à l'Etat mais peu de services ont été créés et ceux qui l'ont été passent par des associations de droit privé comme Amicale du Nid).

Progressivement et à partir de 1970, l'Amicale du Nid est autorisée à créer des Centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) pour accueillir les personnes prostituées, au départ uniquement des femmes et maintenant nous accueillons des femmes, des hommes et des personnes transidentitaires.

Tout cela s'inscrit dans la montée en puissance de l'Etat-providence et la période des trente glorieuses avec des compromis sociaux sur le partage des gains de productivité et une croissance du budget et de l'intervention de l'Etat. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. La dette publique est très élevée, le taux de croissance faible et des sacrifices sont demandés à tous les secteurs financés sur fonds publics.

Ainsi nos centres ou nos établissements sont essentiellement financés par l'Etat (75% de nos ressources) qui donne à l'Amicale du Nid une délégation de service public. Notre budget global s'élève à 12 Millions d'euros. Certaines de nos actions sont financées par des collectivités locales, Régions, départements, communes.

Aujourd'hui nous avons un siège à Paris et 8 établissements répartis sur le territoire français hexagonal (3 à Paris et en région parisienne, Lyon, Grenoble, Marseille, Toulouse et Montpellier) et 200 salarié-es dont la majorité des travailleurs et travailleuses sociales. La déléguée générale Hélène de Ruggy gère, organise l'ensemble avec les responsables d'établissements et développe la stratégie de l'Association définie par le conseil d'administration. Les bénévoles restent au niveau de la gouvernance générale, du soutien politique et de la définition du projet.

« la vision de l'avenir est une composante essentielle de la fonction politique des associations et participe du sens de leur action ; elle permet d'assumer une fonction de « passeur » : passage entre l'analyse théorique du système social et la pratique de terrain des réalités sociales ; entre des segments de réforme et la compréhension globale des évolutions du modèle social ; entre l'actualité vécue et les projets possibles pour l'avenir ; mais aussi entre l'utopie du projet de société qui donne le souffle au projet et l'action à laquelle le projet donne sens » Christine Chognot, directrice générale adjointe de l'UNIOPSS.

Ce que nous faisons

L'insertion sociale et professionnelle des personnes ayant connu la prostitution est, pour la quasi-totalité des personnes que nous rencontrons, un parcours long et difficile.

Les alternatives seront d'autant plus difficiles et longues à construire que le temps passé dans la prostitution sera long que les conséquences physiques et psychiques seront profondes et que le chômage et l'exclusion sociale seront comme aujourd'hui très importants.

Les barrières à la sortie de la situation de prostitution sont multiples, ce sont ces barrières que nous essayons de lever avec les personnes que nous accompagnons.

Nous dirons très peu des processus d'entrée dans la prostitution et des conséquences destructrices sur les personnes victimes du système prostitutionnel ; avec les survivantes de la prostitution et leurs témoignages, avec les études approfondies qui ont été menées dont celle de Rose Dufour, avec les actions et les analyses des féministes québécoises notamment, vous savez beaucoup de choses sur le rôle des traumatismes, les conséquences des violences sexuelles etc. Tous les constats et les analyses réalisées, nous les retrouvons dans notre action, quelles que soient les formes de prostitution, prostitution de rue, escort, dans la traite des êtres humains³ à des fins d'exploitation sexuelle etc. Le système prostitutionnel est destructeur et se déploie sur des vulnérabilités des victimes.

- **L'accompagnement social global spécifique des personnes prostituées**

Dans un premier temps, c'est la prise de contact avec les personnes en situation de prostitution dans les rues, sur les routes, ce que nous appelons **l'aller-vers**, ce qui permet d'établir un lien et d'ouvrir des perspectives, de mettre en place si la personne le souhaite, une protection, dans l'urgence parfois, et un accompagnement soit dans l'établissement, soit sur place quand la personne ne peut ou ne veut se déplacer jusqu'à l'établissement. Les équipes de l'Amicale du Nid ont rencontré plus de 5000 personnes en 2014. 83% sont des femmes, 2% des hommes, 15% des personnes transidentitaires. 93% des personnes rencontrées sont de nationalités étrangères.

Cette action doit être renforcée par un « aller vers » sur Internet puisque l'organisation de la prostitution se fait beaucoup, de plus en plus, par le biais du net. Nous développons des projets dans ce sens mais les moyens manquent.

D'autre part, une campagne nationale sur la question de la prostitution est nécessaire. Elle devrait permettre une prise de conscience de la part de certain-es de la possibilité d'être accompagné-es pour sortir de la prostitution et la responsabilisation des prostitueurs-acheteurs.

Nous accueillons dans l'établissement des personnes qui ont été rencontrées ou des personnes qui viennent directement, bouche à oreille, informations sur notre site, adressées par d'autres associations, des services sociaux etc.

Lorsque le contact est établi (aller-vers et/ou accueil dans l'établissement) le suivi consiste à construire une relation de confiance pour co-construire la demande avec la personne qui vient nous voir, pour faire émerger et formuler une demande de sortie de la

³ Définition de la TEH : recrutement, transport, transfert, hébergement ou accueil de personnes par la menace de recours ou le recours à la force ou d'autres forces de contraintes, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements et d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne aux fins d'exploitation : exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail et les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues, la servitude ou le prélèvement d'organes.

prostitution, une demande d'insertion socio-professionnelle. Cette étape peut être longue et comporter des allers et retours dans la prostitution.

L'accompagnement social des personnes qui sortent de la prostitution repose sur un travail social commun à tout accompagnement des personnes en situation de précarité (ouverture des droits, accès à la santé, au logement et à l'emploi), **avec des spécificités liées aux conséquences de la situation prostitutionnelle, conjuguée à la fréquence des violences subies dans l'enfance.**

4 700 adultes ont été accueilli-es et accompagné-es dans un hébergement ou hors hébergement par l'Amicale du Nid en 2014. Il faut ajouter plus de 1100 enfants, ceux des personnes accompagnées.

L'accompagnement social global des personnes en situation de prostitution est spécifique :

Quels en sont les points clefs ?

- Le suivi spécifique sur les conséquences de la prostitution. Il s'agit du travail sur les violences subies, le sentiment de dévalorisation, l'isolement, la perte du lien social, les conséquences de la prostitution sur la santé physique et psychique, le rapport au corps, à la sexualité, au temps, à l'argent, la parentalité, les questions juridiques et administratives (papiers, amendes, poursuites, etc.).

L'accompagnement des personnes soumises à des violences réclame de prendre le contrepied de la stratégie « agresseur » : contre l'isolement travailler sur le lien social, contre la dévalorisation valoriser les capacités et les compétences, contre la culpabilité accompagner et à analyser parcours et contraintes, contre la peur assurer les conditions de sécurité, contre l'impunité de l'agresseur exiger la justice, contre le secret favoriser l'émergence de la parole.

Cette parole il faut souvent la faire advenir, aller la chercher au plus profond ou dans ce qui est anesthésié, caché par l'état de traumatisme et la pratique de la dissociation.

Laure de Préville psychologue psychanalyste qui reçoit des personnes prostituées venant de l'Amicale du Nid dit : « dans la prostitution, la souffrance, c'est le prix à payer, et à ne pas nommer »

- La question de la protection et de la mise à l'abri est essentielle, de nombreuses femmes étant gravement menacées par les proxénètes lorsqu'elles veulent sortir de la prostitution et même poursuivies jusqu'à leur lit d'hôpital notamment dans les cas de traite.

- L'hébergement et l'accès au logement : La demande d'hébergement est souvent la première demande des personnes qui viennent à l'AdN. Dans une première étape, **un hébergement spécialisé et protecteur** est souvent nécessaire (hébergement dont les équipes éducatives sont formées à la question de la prostitution).

Mais le but de l'accompagnement est l'accès aux droits communs dans tous les domaines afin de ne pas réduire les personnes à leur situation de prostitution. Il faut donc passer le plus vite

possible au logement de droit commun avec des étapes, il faut souvent mettre en place un accompagnement au logement. Et il est souvent difficile de trouver des logements adéquats et financièrement accessibles. (appartements partagés).

-L'accès à la santé : au-delà de l'information et de l'ouverture des droits qui sont des démarches importantes, il s'agit d'accompagner les personnes à être dans une demande de soins alors que la violence prostitutionnelle entraîne un manque d'estime de soi, une sous évaluation de la douleur, un rapport à un corps marchandisé, des addictions qui constituent autant de freins à l'accès aux soins. Il faut également pouvoir former les acteurs de la santé sur la question de la prostitution, pour leur permettre d'aller au-delà des représentations stéréotypées et prendre en compte cette dimension. Pour ce qui concerne la France ces derniers sont encore peu formés en traumatologie et aux effets des trauma et du stress post traumatique. Pourtant beaucoup des personnes accompagnées par l'Amicale du Nid ont été et sont victimes de traumatisme. Le viol tarifé qu'est la prostitution en est un.

-L'accès à une régularisation administrative pour les personnes étrangères, condition sine qua non de toute insertion. Nous dépendons de la politique publique envers l'immigration et le statut de réfugié-e. Nous avons aussi à accompagner les personnes pour porter plainte, en justice, dans le processus de régularisation. Parmi les personnes que nous accompagnons, 80% sont victimes de la TEH (Traite des êtres humains) à des fins d'exploitation sexuelle. L'ensemble des démarches avec la police, l'administration, la justice sont longues, preneuses de beaucoup de temps et d'énergie pour les personnes concernées comme pour les accompagnant-es.

-L'accès à un revenu permettant de vivre décemment sans prostitution (revenus sociaux si pas de travail). Difficultés pour les jeunes de 18 à 25 ans. Or le nombre de jeunes en situation de prostitution augmente.

-L'accès à la formation et à l'emploi : là aussi il est important de ne pas enfermer les personnes prostituées dans un statut particulier, à part. Il faut donc qu'elles puissent accéder à des programmes de formation et des qualifications pour toutes et tous. Mais les freins dans ce domaine tiennent au faible niveau de qualification que l'on constate souvent et aussi à la nécessité de (ré)intégrer les codes de la vie du travail, au-delà de la difficulté de passer sous silence les années de prostitution dans l'élaboration d'un curriculum vitae (CV). Il faut donc souvent une sorte de sas avant la formation et l'emploi.

l'Amicale du Nid dispose de deux ateliers d'adaptation à la vie active (AAVA), dans lesquels l'accompagnement s'appuie sur une activité de production réelle, permettant tout à la fois de travailler sur la revalorisation de l'estime de soi, l'apprentissage des codes du monde du travail et d'apporter un minimum de revenu par la gratification perçue.

Une demande co-construite :

La plupart des personnes que nous rencontrons et que nous accompagnons commencent par nous demander quelque chose de précis, leur permettre d'accéder à des soins, un hébergement, de les aider pour leur régularisation etc. C'est à partir de là que peut se tisser

une relation qui permet à la personne de préciser sa demande plus fondamentale de sortir de la prostitution. C'est à partir de ces demandes précises et partielles par les personnes en situation de prostitution que devrait pouvoir s'élaborer la demande d'être accompagnée pour construire une autre vie. Pour que cela se réalise il faut des travailleurs sociaux formés spécifiquement sinon on en resterait à l'acquisition de certains droits sans que soit réellement posée la question de la prostitution. En d'autres termes la demande de la personne prostituée se co-construit progressivement avec le ou la travailleur-ses sociale.

-enfin le partenariat est indispensable, avec les associations généralistes, avec les associations s'occupant d'enfants, de personnes soumises à des addictions, avec des personnels de santé, avec des spécialistes de l'insertion professionnelle. Nos moyens ne nous permettent pas de tout faire et nous ne savons pas forcément tout faire. Mais c'est à nous de créer les partenariats, les mutualisations nécessaires et d'assurer la formation des partenaires sur la question de la prostitution.

De la même façon un maillage territorial est nécessaire pour que les autres associations d'action sociale et les services publics puissent repérer des victimes de la prostitution et travailler avec les associations spécialisées.

Il s'agit donc de travailler dans un contexte, une atmosphère où véritablement la question de la prostitution est prise en compte comme une importante question sociale. Ce qui n'est pas gagné !

- Les formations proposées par l'Amicale du Nid et qui concernent les personnels éducatifs, de la police, de la justice, de la santé etc. ont pour objectif de faire connaître le phénomène prostitutionnel, ses enjeux, les impacts sur les personnes ; de faire changer les représentations sur la prostitution ; de permettre aux travailleurs sociaux, aux travailleuses sociales, de repérer la problématique prostitutionnelle et leur donner les outils pour pouvoir accueillir et orienter les personnes.

Un témoignage : « Y a des trucs c'est comme une signature, c'est marqué sur ton corps, tu peux pas oublier, tu es couché comme ça, y a des flashes que tu vois, y a des sales images dans ta tête, tu ne peux pas oublier, de temps en temps tu as mal au cœur, tu vas te laver combien de fois, tu peux pas...Tu vois heureusement je suis tombée sur l'Amicale du Nid ; petit à petit ils ont su me remettre, remettre même mon esprit ; ils m'ont donné un nouveau départ...je m'habillais même pas. J'avais plus confiance en moi. Tout ça j'ai tout écrit. Je suis en train d'écrire tout ce que j'ai vécu ». (Entretien de Mme D. avec Juliet Christman, projet ISEC).

En résumé : L'accompagnement des personnes prostituées est spécifique parce qu'il relève à la fois du traitement de la violence et de ses conséquences et de celui de la désaffiliation sociale qui produit de l'exclusion. Cet accompagnement doit à la fois les protéger de la violence subie et leur donner les moyens de l'autonomie qui passe par un

travail de réappropriation de leur histoire en même temps que par la reconnaissance de droits communs à tous sujets...de droit par définition. Il s'agit en fait d'une action sociale dans laquelle doit être encadrée la problématique de la violence sexuelle, de la domination, de ses effets et qui réclame du temps, des compétences et des moyens. C'est aussi une action sociale qui part de la reconnaissance de la personne prostituée entant que victime. Reconnaître une personne comme victime ce n'est pas l'enfermer dans la victimisation ou dans ce seul statut, c'est reconnaître qu'elle est sujet de droit, c'est lui permettre de ne pas retourner la culpabilité contre elle-même, de parler de ce qui lui est arrivé et de pouvoir entamer une reconstruction.

La compétence et le professionnalisme de salarié-es formé-es et dont les connaissances sont régulièrement actualisées sont indispensables pour un accompagnement efficace.

- **Les conditions de notre action :**

Nous en retenons trois très importantes parmi d'autres :

-Respect des personnes, non jugement, respect de leur rythme, de leur volonté **mais sans complaisance vis-à-vis de la prostitution**, de la violence qu'elle est, sans complaisance vis à vis des prostitueurs.

Pour que les personnes puissent sortir de la prostitution il est extrêmement important que les structures et les personnes qui les accompagnent soient abolitionnistes, c'est-à-dire considèrent que la prostitution n'est pas un travail comme un autre, qu'elle est une violence sexuelle, psychologique et économique intolérable, violence intrinsèque (viol tarifé) et que les personnes prostituées sont à la fois victimes des rapports sociaux de sexe qui oppriment et dévalorisent les femmes (patriarcat), qui les exposent à la pulsion sexuelle soi disant irrépessible d'hommes, les acheteurs, et aux trafiquants et proxénètes de tous bords qui cherchent l'argent facile, et victimes de la pauvreté et de la précarité donc d'un système économique qui ne parvient pas à insérer, et à satisfaire les besoins essentiels de tous et toutes.

Voici les propos d'une femme survivante de la prostitution : « Si la prostitution était un métier, je n'aurais jamais pu arrêter. Toute ma vie, je me serais crue bonne qu'à ça. La loi m'aurait dit que c'est une activité comme une autre, je me serais résignée ».

-La formation des travailleuses sociales et travailleurs sociaux : La grande majorité d'entre elles-eux encore en France n'a reçu aucune formation sur la question de la prostitution et la plupart n'est donc pas à même, ou bien de repérer la question de la prostitution ou de savoir comment prendre en compte cette violence subie dans le suivi des personnes. Cette formation devrait être intégrée dans leur formation initiale, comme devrait être intégrée systématiquement une formation sur le genre et l'égalité entre les femmes et les hommes.

-que la prostitution soit vraiment reconnue comme une question sociale et réellement intégrée dans la lutte contre les violences envers les femmes, pour cela, la loi ! (que nous n'avons pas encore !)

En France ce qui est nécessaire aujourd'hui et urgent c'est le vote de la proposition de loi sur le renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel⁴ et son application qui permettra de débloquent des moyens pour l'accompagnement vers des alternatives à la prostitution et la prévention mais aussi de pénaliser l'achat d'acte sexuel, la condition pour l'abolition de la prostitution !

⁴ Elle comporte quatre piliers indispensables :

- Des moyens pour la protection des victimes et pour l'accompagnement des personnes prostituées vers l'insertion sociale et professionnelle et la suppression de la pénalisation du racolage,
- Le renforcement de la lutte contre le proxénétisme sous toutes ses formes et la TEH,
- La reconnaissance de la responsabilité des acheteurs d'actes sexuels par l'interdiction de l'achat sanctionné par une amende. Cette mesure est essentielle et nouvelle, reconnaître que s'il y a prostitution, marché et trafic, c'est parce qu'il y a une demande forte, partout dans le monde,
- Des moyens pour la prévention de la prostitution et une éducation à l'égalité.